QUESTIONNAIRE POUR LE CHOIX D'UN AGITATEUR

Comment procéder
Il s'agit d'un document pdf modifiable, il vous suffit de cliquer sur les champs pour saisir les informations, puis d'enregistrer votre document pdf avant de nous le transmettre par fax (04 37 37 44 09) ou par mail

Après un stockage plus ou moins long, votre produit nécessite d'être mélangé ou agité, une agitation de quelques minutes suffit pour redonner aux produits une homogénéité parfaite.
Ce questionnaire nous aidera à mieux vous conseiller :

Société : **Contact :**

Téléphone : N° fax ou Email :

LE PRODUIT

• Nom du produit :

• Classification du produit : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ■ Non classé

Si produit classé, N° FDS :

• Produit alimentaire : ☐ Oui ☐ Non

• Viscosité (en cps) :

• Viscosité finale du produit :

• Densité du produit (Kg / L) :

• Volume du produit à agiter (en litres) :

•Température du bain (ºC) :

LE CONTENANT

• Quel est votre contenant :

Si le contenant est une cuve 1000L IBC

• Marque / Modèle de la cuve IBC :

• Capacité (en litres) :

• Diamètre du couvercle (en mm) : ■ 150 ☐ 220 Autre :

• Volume minimum à mélanger :

L'APPLICATION

• Application souhaitée :

Agiter ; Mélanger ; Mixer ; Circuler ; Disperser ; etc. :

Heures de fonctionnement (h / jour) :

L'ENVIRONNEMENT

• Zone saine ou à risques :

• Zone ATEX (anti déflagrante) 0 - 1 ou 2, compléter page 3

• Température de l'environnement :

• Tension disponible (Volt) :

EXIGENCES CLIENT

• Nombre de phases d'agitation :

• Vitesse de rotation souhaitée de l'hélice : (Trs / min)

• Durée de rotation souhaitée : ☐ Agitation permanente ☐ Occasionnelle (< 1 h/jr)

Autre :

• Type d'agitateur souhaité : ☐ Électrique ☐ Pneumatique

OPTIONS

Rappel : L'agitateur est vendu "nu", sans câble et prise.

• Le client souhaite-t-il des options ?

☐ Boitier de commande IP55 avec bouton Marche Arrêt

☐ Boitier de commande IP55 avec bouton Marche Arrêt + Arrêt d'Urgence

☐ Variateur de fréquence avec coffret de commande IP55

☐ 4 poignées sur support agitateur

☐ 2 pattes d'adaptation aux fourches du chariot élévateur

☐ Anneaux pour élingage

☐ Capteur de sécurité : Arrêt si pas de contact avec la cuve

☐ Fourniture et montage de 5 ou 10 mètres de câble

☐ Avec prise

☐ Filtre régulateur et lubrificateur (Pour agitateur pneumatique)

Note:

Fiche d'informations pour la définition des caractéristiques / catégories des appareils pour l'utilisation dans des zones à risque d'explosion.

Description de l'application / Référence				
			Cocher la case adéquate	
①	Mélange susceptible de provoquer une explosion : Air +	☐	Gaz	passer à 2
		☐	Poussière	passer à 7
②	Mélange air+gaz : Site d'installation de l'entraînement classé en zone	☐	1	passer à 3
		☐	2	passer à 6
③	En zone 1, le mode de protection du moteur est spécifié par le client et peut être	☐	Exécution anti-déflagrante (EEx d)	passer à 4
		☐	Sécurité augmentée (EEx e)	passer à 6
④	Exécution de la boîte à bornes des moteurs en exécution antidéflagrante	☐	Bàb. en exéc. anti-déflagrante (EEx d)	passer à 5
		☐	Bàb. en sécurité augmentée (EEx e)	
⑤	Indication du groupe à risque d'explosion (uniquement en cas d'exécution antidéflagrante)	☐	IIA	passer à 6
		☐	IIB	
		☐	IIC	
⑥	Classe de température (en présence de mélanges air-gaz)	☐	T1	passer à 9
		☐	T2	
		☐	T3	
		☐	T4	
		☐	T5 (uniq. pour EEx d)	
		☐	T6 (uniq. pour EEx d)	
⑦	Mélange air+poussière : Site d'installation de l'entraînement classé en zone	☐	21	passer à 8
		☐	22 (non conducteur)	
		☐	22 (conducteur)	
⑧	Température de surface maximale admissible (en présence de mélanges air-poussière)	☐	T120°C	passer à 9
		☐	T140°C	

⑨	Mme / M.	
	Société	Signature
	Service	Lieu et date

Remarques concernant les différents points :

① Répartition des atmosphères explosibles selon la présence d'un mélange air+gaz ou air+poussière

② Répartition en zones en fonction du site d'installation de l'entraînement (la directive 99/92/CE rend l'exploitant responsable de la répartition en zones. Pour toute question, consulter les organismes spécialisés) :

- Zone 1 : Présence d'un mélange explosible air-gaz en fonctionnement normal.
- Zone 2 : Présence rare et de courte durée d'un mélange explosible air-gaz en fonctionnement Normal.

③ Modes de protection du moteur pour utilisation en zone 1 :

- Exécution antidéflagrante (EEx d) :
- Des mélanges susceptibles de provoquer une explosion peuvent pénétrer dans les matériels ; le mélange à l'intérieur du carter peut s'enflammer ⇨ des mesures constructives empêchent la propagation de l'inflammation à l'atmosphère ambiante
- Sécurité augmentée (EEx e) :
- Des mélanges susceptibles de provoquer une explosion peuvent pénétrer dans les matériels ; absence de source d'inflammation dans ou à proximité du matériel ⇨ pas d'inflammation du mélange air+gaz.

④ Exécution de la boîte à bornes en cas de moteurs antidéflagrants en mode de protection

- Exécution antidéflagrante (EEx d) :
  Lors du choix de l'exécution de la boîte à bornes, vérifier impérativement les entrées de câble autorisées (Conduit-System, Cable Glands, ...). Indiquer obligatoirement le type de taraudage des presse-étoupes (ISO ou NPT).
- Sécurité augmentée (EEx e) :
  Sur cette exécution de boîte à bornes, l'entrée des câbles est simplifiée : il suffit de monter un presse-étoupe homologué Ex.

⑤ Le groupe à risque d'explosion est fonction du matériau (cette indication n'est nécessaire qu'en cas de moteurs antidéflagrants). Tenir compte des valeurs importantes des tableaux, par ex. '*Caractéristiques des gaz et poussières inflammables*'.

⑥ Les classes de température servent à répartir les entraînements selon les températures de surface maximales autorisées (information concernant les classes de température des matériaux dangereux, voir ⑤) :

- T1 : température de surface maximale admissible : 450°C
- T2 : température de surface maximale admissible : 300°C
- T3 : température de surface maximale admissible : 200°C
- T4 : température de surface maximale admissible : 135°C
- T5 : température de surface maximale admissible : 100°C
- T6 : température de surface maximale admissible : 85°C

⑦ Répartition en zones en fonction du site d'installation de l'entraînement (la directive 99/92/CE rend l'exploitant responsable de la répartition en zones. Pour toute question, consulter les organismes spécialisés) :

- Zone 21 : Présence d'un mélange explosible air+poussière en fonctionnement normal.
- Zone 22 : Présence rare et de courte durée d'un mélange explosible air+poussière en fonctionnement normal
- (exception : poussières conductrices, voir EN 61241-2-2).

⑧ Température de surface maximale d'un entraînement en présence d'un mélange air-poussière. La valeur est donnée en °C.

www.axesspack.fr info@axesspack.com

2507, avenue de l'Europe 69140 Rillieux La Pape France Tél : + 33 437 28 68 18 Fax : + 33 437 37 44 09

AxessPack sas au capital de 120 000 € siret 301 609 434 00040 ape 4676Z N°TVA FR 92 301 609 434